

# Bulletin municipal du Noyer

N° 28 - Décembre 2021



## Sommaire

- Les actions menées et en cours
- Fonctionnement du conseil municipal
- Infos pratiques
- Bienvenue aux nouveaux arrivants !
- Événements
- Patrimoine naturel de notre commune
- Histoire et patrimoine culturel
- Comptes rendus des réunions du conseil municipal

Directeur de la publication :

Philippe Gamen

Comité de rédaction :

Françoise Besson, Philippe Durand, Odile Manoussakis, Philippe Perrier.

Ont participé à ce numéro :

Sophie Dodelin, Bernard Martin.

Photographies : Roland Magnier, Odile Manoussakis.

## L'édito du Maire

Chers Noyérains, chères Noyéraines,

À travers ce nouveau numéro du bulletin municipal, vous pourrez découvrir les actions que nous avons menées au cours de cette année 2021, qui, pour la plupart, contribuent à l'amélioration de notre qualité de vie.

2021 a été difficile à l'image de 2020, du fait du contexte sanitaire toujours très contraint. Comme je l'exprimais déjà l'année dernière, nous aurions tellement aimé vous retrouver lors des différents événements que nous avons imaginés mais malheureusement cela n'a pas été possible, ce n'est que partie remise !

J'espère vraiment que nous pourrons nous retrouver lors de la cérémonie des vœux de janvier.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Profitez de vos amis et de vos proches, ils sont précieux, surtout durant la période que nous vivons.

Philippe GAMEN

Ouverture de la Mairie au public :

Mardi : 14h30 à 16h30 - Jeudi : 17h00 à 19h00

Permanence des élus : sur rendez-vous

Téléphone : 04 79 63 31 72

Courriel : [mairie-lenoyer@wanadoo.fr](mailto:mairie-lenoyer@wanadoo.fr)

# *Les actions menées et en cours*

## Nouvel espace de jeux pour les enfants

Les photos ci-dessous expriment mieux que des mots, le plaisir des enfants qui ont rapidement adoptés les jeux proposés. Temps de rencontre, de partage, de découverte. Autant d'ingrédients qui valident cet espace jeux.



## Campagne de stérilisation des chats

QUAND NOS AMIS LES CHATS SONT AU JARDIN...



Un titre qui peut paraître incongru dans un bulletin municipal mais qui, en fait, révèle une situation problématique à laquelle la commune est confrontée. En effet, nous constatons une prolifération de chats en liberté dans plusieurs hameaux.

Des habitants nous ont fait part des désagréments engendrés par cet état de fait, particulièrement liés aux chats devenus sauvages suite à une reproduction non maîtrisée des chats domestiques.

Nous devons, également prendre conscience que cette prolifération est aussi dommageable à la petite faune sauvage (oiseaux, insectes, reptiles, micro-mammifères, etc) puisque les chats sont de redoutables prédateurs.

Nous envisageons de mener, courant janvier, une campagne de stérilisation des chats errants sur les hameaux concernés, avant la période de reproduction. Bien évidemment, cette action va entraîner un coût sur notre budget communal. Nous demandons auparavant aux habitants accueillant un chat d'être pleinement responsable de leur choix en limitant la reproduction de leur animal.

Comment allons-nous procéder ?

Tout d'abord nous avons sollicité l'aide financière de l'association " 30 millions d'amis " avec laquelle nous signerons une convention (si notre demande est acceptée) jointe à celle du vétérinaire qui interviendra. L'association prend en charge financièrement 50% du coût de l'opération. C'est à nous de capturer les chats, de les confier au vétérinaire du Châtelard puis de les relâcher sur leur territoire à l'aide de cages spéciales prêtées par la commune de La Compôte qui a déjà mené à bien une campagne de stérilisation. Nous procéderons par hameaux concernés et informerons les habitants par courrier pour que leurs animaux domestiques restent à la maison durant les jours de campagne.

Nous comptons sur l'aide de chacune, chacun pour limiter cette prolifération, nuisible et dérangeante.

Si vous souhaitez participer à cette campagne, vous pouvez contacter Françoise Besson (04 79 63 34 82).

## **Commission Environnement et qualité de la vie**

F. Besson, S. Dodelin , A. Doster Henzinski, P. Durand, P. Perrier

Dans les bulletins précédents, La commission Environnement et qualité de la vie vous a présenté sa réflexion autour de plusieurs projets.

Actuellement nous sommes dans leur phase de concrétisation :

### **Avancement du projet « refuge LPO communal »**

Nous avons obtenu le label de certification Refuge Communal LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et signé la convention nous engageant sur 5 ans. (Les conditions pour être labellisé se trouvent dans le bulletin précédent). Nous prévoyons une inauguration au début du printemps 2022 à l'attention des habitants de la commune.

Notre première action a été la plantation d'une haie pédagogique dans le cadre d'un chantier qui a réuni bon nombre d'habitants. Nous avons, comme annoncé, densifié et allongé la haie, derrière les jeux pour enfants avec 60 nouveaux arbres de 16 essences différentes (voir ci-dessous).

### **Les sentiers**

Nous envisageons plusieurs types de sentiers comme nous l'avons déjà présenté. Notre priorité se fixe, dans un premier temps sur la mise en œuvre d'un cheminement piétonnier reliant les hameaux de notre commune, de façon la plus directe. En effet de plus en plus d'habitant.e.s se déplacent à pieds et notamment le long de la départementale sans que cela soit agréable et sécurisant. De ce fait, la solution qui se profile serait d'utiliser au mieux lorsque cela est possible, les accotements de la route départementale avec des aménagements permettant d'assurer la sécurité le long de ce cheminement piéton et de susciter les déplacements pédestres.

### **Projet « Mobilité douce »**

Une concertation, actuellement menée au sein de certaines communes du Cœur des Bauges vise à développer la mobilité douce sur notre territoire, en particulier pour améliorer la « cyclabilité » au cœur du massif. Cette démarche vise à sécuriser et à encourager la pratique du vélo, notamment des jeunes vers les sites de loisirs et de culture.

Le conseil municipal a décidé de participer à ce travail et a nommé Philippe Durand comme référent et Philippe Perrier comme suppléant.

## Plantation de la haie paysagère, le 14 novembre

Une belle occasion de faire ensemble !

Un joyeux chantier participatif autour de la mairie ce dimanche 14 novembre !

Ouf : la météo nous a été favorable pour cette journée de plantation. Objectif : planter 60 arbustes afin de densifier la haie déjà existante autour de l'aire de jeux.

L'occasion était belle de nous retrouver ensemble, élu-es et habitant-es, autour de ce projet qui engage notre commune sur du long terme. Plus d'une vingtaine de personnes accompagnées de leurs enfants a répondu à notre proposition de chantier participatif.

La veille, nous avons fait le piquetage et le marquage sur le terrain en compagnie de Bendi, paysagiste habitant le Cholet, dont le savoir-faire a été très précieux pour organiser au mieux la plantation. Ce dimanche, il ne restait plus qu'à planter sur les emplacements prévus !

Un moment joyeux et détendu où chacun-e s'est engagé avec plaisir, où l'on a appris à faire, où l'on s'est entre-aidé.

A midi, l'apéritif convivial et partagé a été apprécié, le travail étant presque terminé !

Un immense merci à tou-tes pour ce bon moment agréable et très efficace. C'était l'occasion également de rencontrer de nouveaux arrivant-es ! Un merci spécial à Bendi pour sa disponibilité et ses précieuses compétences qui ont permis à ce chantier d'être en phase avec les objectifs du projet LPO et de s'effectuer sereinement.

Maintenant, il nous reste à mettre en place les pancartes explicatives et à organiser des ateliers pédagogiques autour de ce projet. Nous aurons plaisir à vous retrouver dès que possible pour inaugurer cet espace.

Une partie de ces nouveaux plants forestiers proviennent de graines récoltées localement en Savoie (marque végétal local) et donc bien adaptés à notre région.

Cette haie plantée de façon dense a une fonction avant tout pédagogique. Des informations seront apportées afin de présenter l'intérêt de ces arbustes pour la biodiversité et d'inciter chacun.e. à planter ou à préserver ces précieuses haies dans son environnement proche. Des ateliers pédagogiques autour de cette espace seront proposés.

Notre territoire étant déjà très arboré, des questions sur l'intérêt de cette plantation pourrait se poser parmi les habitant.e.s. Nous en rappelons l'objectif essentiellement pédagogique en lien avec notre engagement d'être refuge LPO.

Pourquoi une haie paysagère, composée de plusieurs essences ?

Elle permet :

- de mieux résister aux différentes agressions naturelles (gel, parasites, dépendance en eau),
- un entretien facilité par rapport aux haies taillées,
- de favoriser la présence d'oiseaux et auxiliaires du jardin.

**Planter une haie à l'automne est un facteur de réussite optimal. L'hiver, les plants n'ont pas besoin d'être arrosés et ils seront moins sensibles à la sécheresse l'année suivante.**



## **Commission Communication**

F. Besson, P. Durand, O. Manoussakis, P. Perrier

Nous avançons sur la mise en œuvre du site Internet. Le prestataire a maintenant été choisi et nous avons pu déterminer ensemble la structure générale du site. À partir du mois de janvier, il sera alimenté progressivement en textes et en contenus graphiques, avant sa mise en ligne définitive.

## *Fonctionnement du conseil municipal*

Voici les thématiques abordées lors des dernières réunions :

**Le 7 octobre** à Bellecombe pour les élu(e)s des Bauges rattaché(e)s à Grand Chambéry sur la gestion des eaux pluviales et des eaux usées.

**Le 16 novembre**, présentation par les responsables du fonctionnement des Amis des Bauges.

**Le 28 novembre**, rencontre avec la brigade de gendarmerie du Châtelard, les adjoints et le maire.

**Le 4 décembre**, une partie de notre équipe s'est jointe aux élu(e)s des Aillons, pour une formation : « Apprendre à optimiser le travail de l'équipe municipale »

L'intérêt de ce partage était la rencontre avec nos pairs et d'avancer sur des méthodes que l'on espère efficaces pour notre commune.

En France, chaque élu-e a droit à un jour de formation par an (au lieu de 3 encore récemment...).

**Le 6 décembre**, présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) par des chargés de mission « milieux naturels » du PNR du Massif des Bauges (Mathilde Pantalacci et Richard Cousin).

C'est une démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser au mieux son patrimoine naturel. L'ABC est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce n'est pas qu'un simple inventaire naturaliste mais un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités qui facilite l'intégration des enjeux de la biodiversité. C'est donc complémentaire du refuge LPO communal.

## *Infos pratiques*

### **Vœux du maire**

Nous souhaiterions vivement vous retrouver comme chaque année pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal. La date du dimanche 16 janvier 2022 est pressentie, mais une incertitude existe encore sur une telle possibilité vis-à-vis des contraintes sanitaires qui pourraient être en vigueur. Nous vous informerons donc en temps voulu par affichage de la tenue de cette cérémonie.

### **Broyeur**

Un broyeur à végétaux est mis à disposition des communes des Bauges par Grand Chambéry. Le broyeur sera disponible en 2022 sur la commune de Le Noyer aux dates suivantes :

Janvier	:	du lundi 10 au dimanche 16
Février	:	du lundi 7 au dimanche 13
Mars	:	du lundi 7 au dimanche 13
Avril	:	du lundi 4 au dimanche 10
Mai	:	du lundi 2 au dimanche 8 ; puis le lundi 30 et mardi 31
Juin	:	du mardi 1 <sup>er</sup> au dimanche 5 ; puis du lundi 27 au jeudi 30

Bien entendu, il convient de réserver à l'avance ce broyeur en mairie ; d'autant que nous devons procéder à un état de lieux avant et après usage et vous informer sur les règles de sécurité liées à son usage.

### **Déchetterie mobile**

La communauté d'agglomération de Grand Chambéry expérimente actuellement une déchetterie mobile qui arpente les quartiers des villes mais aussi nos villages. Il s'agit d'une démarche d'amélioration de ce service de tri en venant au plus près des habitants et pour les sensibiliser au tri des déchets. Notre commune a eu le plaisir de recevoir la déchetterie mobile le 2 novembre. Cela été un véritable succès et a été très apprécié des habitants. Cette démarche sera donc à renouveler pour l'année prochaine.

## **Déneigement :**

Beaucoup de neige pour ce début d'hiver mais notre agent technique Lionel a, comme chaque année, assuré ce service d'une manière remarquable. L'équipe municipale se questionne à nouveau sur l'aide qui pourrait être apportée aux personnes présentant une incapacité physique à déneiger l'accès à leur maison. Il s'agit d'une question complexe engageant la responsabilité de la commune sur domaine privé.

## **Déchetterie**

La déchetterie du Châtelard fonctionne aux horaires d'hiver :  
Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Le respect du protocole sanitaire est de mise : port du masque obligatoire, distance d'un mètre entre les personnes.

## **Coordonnées de Grand Chambéry**

Pour vos démarches administratives concernant l'eau, les déchets et le transport scolaire, nous vous rappelons les coordonnées de l'Antenne des Bauges de Grand-Chambéry :  
Avenue Denis Therme 73630 Le Châtelard (<https://www.grandchambery.fr>).

Horaires d'ouverture au public Antenne Bauges :  
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Vous pouvez également bénéficier d'un accueil téléphonique aux mêmes horaires :  
Téléphone : 04 79 54 53 56

N'hésitez pas à consulter le site de Grand Chambéry pour toutes les infos qu'elles soient techniques, culturelles ou sportives : [www.grandchambery.fr](http://www.grandchambery.fr)

## **Le mot de la responsable de notre Bibliothèque municipale**

### **BIBLIOTHEQUE JOSEPH LOUIS HECTOR DE CALLIAS LE NOYER**

Notre bibliothèque reste ouverte au public le mercredi de 10h à 12h et de 17h à 19h.

Cet automne, nous avons reçu deux auteurs dans notre bibliothèque :

Isabel Ascencio pour son livre « délit de gosse » dans le cadre de la FACIM.

Raphël Precoma pour son 1<sup>er</sup> roman « l'absent ». Nous avons fait l'acquisition de ce policier, ceci dans le cadre de polar en Bauges.



Nous venons d'acquérir des livres variés, récents : BD adulte, romans, randonnées en Savoie, regards sur les femmes dans notre société, nature, animaux.

Nous avons mis en rayonnage un grand nombre d'album jeunesse ainsi que des CD audio. Dons de résidents sur notre commune et autre et nous les remercions.

Malgré les mesures sanitaires contraignantes, que nous sommes dans l'obligation d'appliquer (pass sanitaire), la fréquentation reste positive.

Dans cette situation si particulière, il est difficile de faire l'unanimité et nous en sommes désolées.

Nous vous proposons, sur demande faite sur notre messagerie [lenoyerbiblio@gmail.fr](mailto:lenoyerbiblio@gmail.fr), de commander des livres sur rendez-vous, pour les personnes ne pouvant pas accéder à la bibliothèque aux heures de permanences.

Ce service pourrait s'appliquer également aux personnes à mobilité réduite.

Pour l'équipe de la bibliothèque : Rose-Marie

# Bienvenue aux nouveaux arrivants !

- Marine LAVIEC et Julien CANY, ainsi que les enfants : Louane, Jimmy et Marley, à Le Mont

Les nouveaux arrivants sont les bienvenus et nous leur demandons de bien vouloir passer en Mairie afin que l'on puisse les informer sur la vie de notre commune (inscriptions scolaires, transports scolaires, ordures ménagères, tri sélectif, horaires déchetterie, associations locales, bibliothèque...)

## Événements

### Cérémonie du 11 novembre



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en présence d'élus communaux et de Noyérains. Après le discours d'hommage à tous ceux qui ont

combattu et sont morts pour la France, lu par notre maire, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts.

Le pot de l'amitié n'a pas pu être offert afin de respecter les mesures sanitaires, mais pour tous ceux qui étaient présents, ce fut l'occasion d'échanger à l'issue de la cérémonie.



## **Repas des aînés de la commune**

Bien que bien moins nombreuses que les années précédentes (exceptée 2020 où l'épidémie nous avait privé de tout rassemblement), les personnes qui ont répondu positivement et participé cette année au repas Chez Cyrille, ont passé le 12 décembre dernier un très agréable moment, agrémenté par la présence de Philippe notre maire et celle de Valérie, deuxième adjointe.

Le menu, concocté par Cyrille a ravi tous les palais, et les conversations sont allées bon train autour de la table, déclenchant



souvent des éclats de rire. Michel Raffin a, en fin de repas, encore rehaussé l'ambiance, en racontant quelques âneries (il a employé un autre terme...), dont l'histoire d'un chien ventriloque qui n'avait pas la langue dans sa poche !

Les personnes qui ont annoncé ne pas pouvoir participer au repas ont reçu un colis de Noël, agrémenté de plein de bonnes choses.

# *Patrimoine naturel de notre commune*

## **Mes haies**

### **Comment gérer mes haies ?**

La structure d'une haie est formée par ce qu'on appelle des strates, chacune ayant un rôle (production de graines ou de fruits, poste de guet ou de chant, zone de camouflage, espace de nidification...) et accueillant des espèces particulières. On distingue la strate herbacée, la strate arbustive et la strate arborée. Les buissons sont par exemple indispensables pour des espèces comme la pie-grièche écorcheur ou la fauvette grisette. Ainsi il est indispensable de favoriser le développement de la haie sur plusieurs strates. A ce titre, prévoir un espace (1,50 m à 2 m) pour le développement d'une bande enherbée le long de la haie est primordial.

### **Quand et comment les entretenir ?**

Pour respecter la faune vivant dans les haies et éviter des problèmes sanitaires aux arbres, il faut intervenir à la fin des périodes de croissance en septembre-octobre ou à la fin de l'hiver mais au plus tard à la mi-mars (taille de la haie et fauche du pied de haie).

La taille douce, au sécateur ou à l'élagueuse (lamier à scies ou à couteaux) évite les blessures aux arbres et arbustes, permet le ramassage du bois et favorise la cicatrisation des plaies. La taille au broyeur (type épareuse) est adaptée pour les jeunes pousses inférieures à 2 cm de diamètre et doit se faire tous les ans. Au-delà, elle éclate les branches, ce qui entraîne un mauvais état sanitaire de la haie. On veillera à conserver la largeur du buisson lors de la taille (trois mètres au minimum). La taille par le sommet empêche le bon développement des arbres et arbustes et diminue leur intérêt.

### **Comment revitaliser ma haie ?**

Les opérations de taille comme l'élagage, le recépage ou le balivage, permettent de régénérer et dynamiser la haie. Le recépage est une coupe à 5-10 cm du sol qui entraînera le départ de rejets au niveau de la souche (cépée). Réalisé sur du noisetier, du saule ou de l'aulne, il permet à terme d'obtenir une strate arbustive dense. Le balivage consiste à sélectionner des brins sur une cépée afin de favoriser leur développement et la formation d'arbres d'avenir. Dans les zones où la haie est peu dense, il est possible de l'enrichir par plantation ou par régénération naturelle en contrôlant les premières années la végétation en compétition avec les semis. Certaines essences comme le frêne, le saule, le chêne ou encore le charme, peuvent être conduits en têtards afin de produire du bois de chauffage (une récolte tous les 10-15 ans). Enfin, il est primordial de conserver quelques arbres morts. Leur bois n'étant pas valorisable, ils abritent cependant une biodiversité remarquable : insectes saproxyliques (qui contribuent à la bonne décomposition du bois et à la production de l'humus forestier), faune cavernicole...

### **Intérêt du broyeur de végétaux :**

Les opérations de taille et d'élagage décrites précédemment peuvent rapidement produire des volumes ligneux assez importants qu'il convient d'éliminer.

Le brûlage des déchets verts étant bel et bien interdit pour les particuliers sur le territoire de la commune, nous avons tout intérêt à limiter nos déplacements et apports en déchetterie et à valoriser ce déchet vert par broyage ; d'autant plus que recouvrir le sol avec des broyats de bois permet de réduire la pousse des adventices, de maintenir l'humidité des sols, tout en les enrichissant et en favorisant leur souplesse.

Dans ce cadre, afin de nous aider dans le broyage des végétaux, Grand Chambéry met à disposition des communes des Bauges, gratuitement, un broyeur à végétaux. Ce broyeur est disponible sur la commune une semaine par mois, sur réservation en mairie. Enfin, le planning de disponibilité est joint dans le présent bulletin dans la rubrique « infos pratiques ».

## *Histoire et patrimoine culturel*

### Histoire de la clouterie à Le Noyer : deuxième épisode, par Bernard Martin



Les haut-fourneaux produisent de la fonte puis du fer qui, transformé en verges ou vergettes selon grosseur, est ensuite utilisé pour la confection de clous sur place ou à proximité, là où les lieux sont propices.

La production des clous n'est pas suffisante pour écouler la quantité de métal. Mais elle n'en demeure pas moins importante.

Une grande partie est achetée par des manufacturiers ou artisans divers, souvent extérieurs au massif, dans les piémonts et les villes environnantes : Albertville, Annecy, Chambéry, Aix-les-Bains, pour ne citer que les principales.

Les ventes s'arrêtent généralement aux abords des autres sites de production, en Maurienne, Tarentaise, Beaufortain et Dauphiné, même si une partie de la production est embarquée sur le Rhône et est revendue à la foire de Beaucaire dans les actuelles Bouches du Rhône.

Mais, comme dans toutes les sociétés alpestres, la pluriactivité est une nécessité, et la clouterie va se révéler un nouvel atout à ajouter à la panoplie traditionnelle car se combinant fort bien aux activités estivales.

Elle va fournir un nouveau débouché à certaines communes. C'est le cas du Noyer.

Si la commune dispose de gras pâturages, elle ne possède pas d'alpages (montagnes ou montagnettes, comme on les appelle à l'époque).

Ses versants, avantageusement situés en contrebas du réservoir naturel de précipitations qu'est le Margériaz, sont copieusement arrosés par de nombreuses sources. Et par là même, elle bénéficie d'énergie hydraulique utilisable par les clouteries.

Et de fait, Le Noyer va devenir l'un des plus productifs villages de cloutiers des Bauges, dépassant même Aillons, pourtant bien placé. Imaginez donc, la vie, l'activité, et le fond sonore, produits, à son apogée, par deux cent et quelques cloutiers ! Comme le suggère le texte d'une chanson du XIX<sup>ème</sup> siècle cité par François Gex :

*J'entends le marteau du cloutier.  
Le jour, la nuit, son marteau frappe,  
Toujours sur l'enclume il refrappe.  
Jamais il ne voit le ciel bleu,  
Mais toujours la forge et son feu  
C'est pour sa femme et ses enfants  
Qu'il fait tant de clous tous les ans.  
Grands clous à tête et petits clous,  
Oh ! combien de fer pour deux sous !  
Rarement le cabaretier  
Voit dans sa maison le cloutier.  
Mais le dimanche il chôme enfin  
Et chante à l'office divin.*

*Que Dieu, dans le noir atelier,  
Dieu bénisse cet ouvrier !  
Le jour, la nuit, son marteau frappe,  
Toujours sur l'enclume il refrappe.*

Mais qui sont-ils et quelles sont leurs conditions de travail ?  
Suite dans le prochain numéro.  
Ar 'vi !



